

Fils et filles de... |

Enfants de CGPI, ils sont tombés dans la marmite dès leur naissance et n'ont pas hésité, dès le début de leur vie professionnelle, à travailler avec leur père ou mère, apportant leur modernité et leurs diplômes.



Evelyne Desserey et son fils Clément

Lisbonne, Portugal. Convention annuelle de l'association de conseillers en gestion de patrimoine indépendants, Fedinform. Dans la salle de travail, où une centaine de CGPI sont réunis, quasiment l'intégralité d'entre eux est âgée de quarante à soixante ans.

Figurent aussi quelques jeunes, très jeunes. Pas encore trentenaires.

Parmi eux, Géraldine (26 ans) qui ne quitte pas beaucoup Eric (55 ans). Ou Aurélie (29 ans), jamais loin d'Irmine (54 ans). Tout comme Clément (25 ans) qui ne se sépare que rarement d'Évelyne (57 ans). Ils écoutent côte à côte les animations des fournisseurs, mangent à la même table et se déplacent ensemble. Il faut dire qu'en plus de travailler au sein de la même structure, ces couples sont unis par les liens du sang... Eric est le père de Géraldine, Irmine la maman d'Auréliette et Evelyne la mère de Clément.

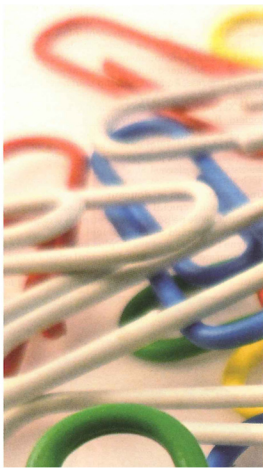
Dans les couloirs de Patrimonia, lors de réunions de partenaires ou à l'occasion de rassemblement de la profession, il est de plus en plus fréquent de tomber sur ces binômes parent-enfant. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène.

A commencer par l'âge moyen des dirigeants de cabinet : 48,8 ans. Parmi les CGPI, un nombre non négligeable de professionnels ont des enfants qui arrivent sur le marché du travail.

S'ajoute à cette situation un facteur économique : il est de plus en plus difficile pour un jeune diplômé de trouver un travail stable.

Face à une multiplication de stages sans lendemain, certains CGPI n'hésitent plus à mettre le pied à l'étrier à leur progéniture.

Enfin, comme le souligne Aïda Sadfi, directeur associé du cabinet d'études et de conseil Apredia « *le métier de conseil en gestion de patrimoine est de plus en plus perçu par la jeunesse comme un métier honorable* ».



Une évidence

S'il y a bien une chose dont Evelyne Desserey est particulièrement fière, c'est de travailler avec ses deux fils. « Je suis divorcée, j'ai longtemps vécu seule avec eux et ils ont été bercés par la gestion de patrimoine », avoue la gérante de Xenyt. Si l'aîné, âgé de 30 ans, est responsable informatique du cabinet, le plus jeune - Clément, 25 ans, - a rejoint l'équipe après une courte carrière de footballeur professionnel : « J'entendais toujours parler de gestion de patrimoine et j'ai voulu m'intéresser à cette activité ». Cinq ans plus tard, il est sous le charme et passe en alternance un master 2 gestion de patrimoine. Il est responsable du développement de Xenyt. [...]

Peu d'inconvénients, beaucoup d'avantages

Si, l'âge aidant, les relations parent-enfant sont au beau fixe, difficile pour autant de faire abstraction totalement des liens de famille...

« Dans la mesure où il s'agit aussi de la société de mon fils, il se doit d'être plus performant, plus disponible que n'importe quel autre salarié. Avec une certaine pression sur ses épaules », explique Alain Terzulli. [...]

Confiante, Evelyne Desserey ajoute : « Il n'y a pas de rapport de pouvoir entre une mère et un fils. Quand les avis divergent, nous arrivons vite à un consensus ».

Du côté des enfants, on insiste sur la formidable possibilité offerte par cette alliance de s'appuyer sur quelqu'un d'expérimenté : « C'est un véritable filet de sécurité. Sans mon père, je ne l'aurais pas fait, j'aurais intégré un réseau », avoue Géraldine Wallez. La relation de confiance est également un élément clé. Le cabinet aurait du reste tout à y gagner. En termes d'organisation, tout d'abord. [...]

Et également en termes de compétences nouvelles. Certes, ces jeunes sont souvent moins à l'aise dans la partie commerciale du métier. « Ce qui m'intéresse ce sont les chiffres, les lois. Je ne suis pas du tout un vendeur », confirme Jérôme Marzat (35 ans). De même les compétences comptables de Jérôme soulagent Agnès : « Les tâches administratives et comptables ou la gestion du back office prennent tellement de temps que je ne sais pas comment je ferais sans lui ». C'est du côté informatique que l'apport des enfants se fait le plus sentir. À l'aise avec les tableurs et autres outils, la plupart d'entre eux ont modernisé le cabinet en structurant l'agrégation des données clients et autres renseignements utiles. Ecart de génération oblige, ces enfants de CGPI sont également plus diplômés que leurs parents. Et les études qu'ils ont suivies sont très utiles, notamment si ces dernières permettent au cabinet d'obtenir la compétence juridique appropriée. Au final, ce sang neuf ne serait que positif.

Chez Xenyt, « l'arrivée de Clément a fait croître la société. Il a des idées nouvelles, a modernisé ma structure, ma façon de travailler. À titre d'exemple, j'avais l'idée de dupliquer mon savoir-faire en franchise, sans mes fils, je n'aurais pas eu le courage de mettre cela en place ».

Une transmission en douceur

Reste le point crucial de la transmission du cabinet. Difficile de ne pas y penser en effet lorsque son enfant met un pied dans le cabinet.

Evelyne Desserey y pense de plus en plus : « Je vais leur transmettre mon outil de travail, c'est l'essence même de notre activité ». Alain Terzulli, quant à lui, « laisse l'opportunité à Thomas de quitter la région de Montpellier pour faire ses armes chez des fournisseurs, ou à l'étranger. Nous pourrions aussi ouvrir un autre cabinet sur Paris ». [...] Mais d'ici la retraite, pour tous, l'aventure à deux continue.

Caroline Dupuy ■